

PLAINES ET MONTS DE FRANCE L'élection annulée par le Conseil d'Etat

## Le conseil communautaire revote pour son exécutif ce soir



Dammartin, le 13 janvier. Bernard Rigault (avec la barbe), le président de Plaine et Monts de France, devrait conserver son siège ce soir à l'issue d'un vote qui pourrait être agité. (LP/Faustine Léo.)

On recommence, mais sans prendre exactement les mêmes. Suite à l'annulation de l'élection du président Bernard Rigault (UMP) et des onze vice-présidents de la communauté de communes de Plaines et Monts de France le 5 février par le Conseil d'Etat, le conseil communautaire se réunit ce soir à 18 h 30 à Dammartin-en-Goële pour réélire son exécutif. Cette fois, contrairement au 10 juin, date à laquelle a été élu le conseil dissout, les délégués de Mitry-Mory, Compans et Villeparisis seront présents. Ces villes ont en effet été intégrées à l'intercommunalité le 1<sup>er</sup> janvier dernier par la préfète. Sans pour autant peser bien lourd. Selon les statuts - eux aussi contestés auprès de la justice administrative par les maires d'Othis (DVG), Juilly (SE), Dammartin (PS), Rouvres (SE) et Le Pin (PS) - Villeparisis et ses 24 000 habitants ont

droit à cinq délégués tout comme Mitry-Mory et ses 18 000 habitants. Compans (750 habitants) aura deux représentants. Soit un total de douze délégués sur soixante-dix-sept.

**“Nous demandons que l'enveloppe indemnitaire soit partagée”**

**Joël Marion, maire (PC) de Compans**

Pas vraiment de quoi renverser l'équilibre en faveur de Bernard Rigault. Celui-ci n'a cependant pas encore officiellement fait acte de candidature. « C'est lors de la séance que les candidats se déclarent, affirme-t-il. Pour l'instant nous sommes en train de parler avec l'ensemble des communes ». C'est-à-dire celles favorables au projet de ruralité moderne auquel a mis fin la préfète en décembre dernier en intégrant Mitry-Mory, Villeparisis et

Compans. Les élus de l'autre clan, partisans de la grande intercommunalité, doivent se réunir aujourd'hui. Mais déjà, une lettre signée des édiles de Mitry-Mory (PC), Compans (PC) et Villeparisis a été envoyée à Bernard Rigault. « Nous demandons la création d'un bureau ouvert aux maires de trente communes et que l'enveloppe indemnitaire dédiée au président et aux vice-présidents soit partagée entre tous ces maires. Cela calmera les ardeurs de certains qui cumulent », tacle Joël Marion, le maire (PC) de Compans.

En plus d'élire le président, les délégués auront pour tâche de désigner les vice-présidents. Depuis que l'intercommunalité a accueilli 40 000 habitants supplémentaires le 1<sup>er</sup> janvier pour atteindre 109 000 personnes, ils pourraient passer de onze à quinze.

FAUSTINE LÉO